

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Argentine-Les-defis-du-nouvel-YPF-Claudio-Katz>

# Argentine : « Les défis du nouvel YPF » Claudio Katz

- Argentine - Économie - Hydrocarbures -

Date de mise en ligne : jeudi 19 avril 2012

---

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

---

**L'intervention d'YPF et l'introduction d'une gestion étatique de l'entreprise sont des mesures nécessaires pour commencer à inverser la mise à sac énergétique. Mais ils constituent seulement un point de départ pour récupérer les ressources pétrolières.**

Une décennie durant REPSOL fut à la tête de la dévastation des puits, des réserves et des installations pré-existantes. Il a extrait le maximum possible sans investir et il a expatrié des profits de façon scandaleuse. Cette conduite n'a irrité aucun des critiques néolibéraux de l'expropriation en cours. Maintenant ils mettent en cause « un viol à l'ordre juridique », en oubliant le total non-respect des contrats de la part de l'entreprise. Cette double « mesure » est en accord avec l'approbation habituelle des attaques contre les droits des salariés ou des retraités. A ces catégories, ils n'étendent jamais les principes de la sécurité juridique.

**La fausseté néolibérale**

Les hommes de droite récréent les fantômes de 2001-2005 et répètent les mêmes arguments qu'ils ont répandu après la cessation de paiements. Ils mettent en garde contre les conséquences terribles de « s'isoler du monde », omettant le nombre de leur de pronostics ratés.

Certains disculpent REPSOL en affirmant qu'il a subi la punition de prix défavorables. Mais ils passent sous silence les ajustements successifs des dernières années, l'autorisation de solder des devises à l'extérieur et la permission d'exporter aux dépens de l'autosuffisance. Les rétentions mobiles aux ventes externes mises en cause ont été une compensation ténue du drainage terrible dont a souffert du pays. Ils ne rappellent pas non plus que le manque d'investissements remonte aux années 90, quand le combustible était très cher en dollars.

Les porte-parole locaux de REPSOL affirment que l'expropriation chassera les investissements dont on a besoin pour relancer la production. Mais le développement pétrolier de l'Argentine n'est jamais provenu des capitaux étrangers. C'était un résultat de la propriété étatique du brut et de l'équilibre entre l'exploration et l'exploitation des puits, qui a été obtenue grâce à un système intégré d'extraction, de raffinage et de commercialisation. Ce régime a été démoli par la privatisation et devrait être réhabilité pour reconstruire l'approvisionnement.

Tout pas en cette direction est vu par la droite comme une expression « du populisme, de la caisse ou de la démagogie nationaliste ». Mais avec son soutien à la privatisation ils ont déjà démontré comment ils conçoivent l'idéal opposé à la conduite républicaine, mûre et responsable.

Les défenseurs les plus effrontés de REPSOL mettent en garde contre le conflit imminent entre argentins et espagnols que suscitera l'expropriation, comme si l'entreprise affectée était la représentation du peuple ibérique. En réalité, c'est une entreprise privée de propriété douteuse espagnole, puisque la taille de son capital se trouve distribuée entre plusieurs centres financiers du monde. Comme elle se spécialise, de plus, à localiser ses sociétés dans des paradis fiscaux, promeut l'évasion fiscale qui a détérioré les finances espagnoles, précipitant l'ajustement brutal dont souffre ce pays. [1]

REPSOL est naturellement défendu par une monarchie et un gouvernement réactionnaire qui continuent de déployer un orgueil néo-colonial avec une étourderie croissante. La répétition locale de cette diatribe est particulièrement choquante. Comme l'entreprise a recouru à ses alliés de l'Europe et du G 20 pour générer un conflit juridique international, il est impérieux que l'Argentine se retire du CIADI. Ce tribunal a déjà un jugement préparé en faveur du

groupe pétrolier.

### Une entreprise mixte ou publique ?

Les principaux problèmes du nouvel YPF ne se trouvent pas dans le flanc externe. Il est évident que le gouvernement a décidé l'expropriation par nécessité et non par conviction. Il était pressé par la chute de la production et de l'obligation qui en découlait de financer l'importation avec le peu de ressources que la Trésorerie a. Pressé par ces circonstances il a entamé un virage à 180 degrés dans son idylle précédente avec l'entreprise affectée. Il a négocié sans résultats un engagement sur plus d'investissement et il a finalement opté pour le choc avec ses vieux associés. L'expropriation ne fait pas de partie d'une stratégie prévue, ni obéit au grand nombre de votes obtenu aux dernières élections.

La reconstruction d'YPF se trouve maintenant dans des mains de ceux qui ont participé à sa destruction. Une grande partie de l'actuelle élite de fonctionnaires ont joué le rôle principal dans la destruction ménémiste de l'entreprise et la fin de ses actions. Sa responsabilité dans le revers énergétique des huit dernières années est impossible à occulter. De Vido c'est l'antithèse de Mosconi. Par son bureau sont passées toutes les autorisations requises pour valider l'anéantissement d'YPF.

L'initiative d'expropriation est positive, mais ses effets réels dépendront des prochaines mesures. Une décision clef se joue dans la gestion de l'indemnisation. On ne peut pas payer pour ce qui est nôtre, ne récompenser par des grands important qui a décapitalisé l'entreprise. Il faut encore vérifier quels ont été les gains réels que REPSOL a accumulés avec la distribution de bénéfices aux dépens des actifs énergétiques et avec l'expansion internationale de la compagnie, en utilisant les ressources du sous-sol national.

Avant de parler de toute évaluation de l'entreprise (par cotation boursière, comptable ou patrimoniale) il faut voir les résultats d'un audit, qui éclaire sur l'état des puits et des dommages environnementaux. Si sont utilisés, les fonds de l'ANSES, les réserves de la Banque Centrale ou l'émission de nouvelle dette pour payer REPSOL, se répétera, la vieille histoire de l'état idiot qui se charge des pertes occasionnées par d'ex-concessionnaires.

Le nouvel YPF est conçu comme une société anonyme, suivant complètement un modèle d'entreprise mixte très distante de la vieille compagnie étatique. Cette décision est erronée et conspire contre le projet de reconstruction énergétique. Il n'est pas courant qu'existent autant d'exemples internationaux de gestion totalement publique d'une ressource vitale. Ce modèle de propriété publique a maintenu la taux d'exploration requis dans le passé pour un pays comme l'Argentine, qui a des réserves limitées et une extraction coûteuse.

La nécessité d'un long processus d'investissement n'est pas compatible avec les schémas idéalisés de compagnies mixtes, qui ont été déjà essayés dans la première étape de privatisation d'YPF. Un prochain test des problèmes auxquels ce modèle est confronté, émergera quand devra être résolue, la situation du groupe Eskenazi. Cette famille est restée comme associée minoritaire du nouvel YPF, après avoir perpétré une fraude supérieure aux abus commis par REPSOL. Elle a acheté sa participation sans mettre un seul centime, en recourant à un crédit à payer par la distribution de bénéfices. Sa permanence est en doute, depuis le moment où elle devra solder ce prêt avec son propre argent. Si sa désertion se précise : Qui se chargera de ce paquet ? L'état grâce à des pertes additionnelles ? Ou y aura-t-il un transfert à d'autres « *capitalistes amis* » (Bulgheroni, Cristóbal López, Lázaro Báez, Eurekaian), qui sont déjà restés dans quelques affaires sans réaliser aucun investissement ?

Le danger de la société mixte ne réside pas seulement en ce favoritisme. La forte présence du capital privé dans la compagnie exige d'opérer avec les critères de rentabilité immédiate, qui obstruent la priorité d'investissement. Ce modèle induit, de plus, à l'augmentation des prix à sortie de gisement sous la pression d'obtenir de plus grands

bénéfices, générant un enchérissement additionnel du combustible.

### Gestion, législation et propriété

Le gouvernement promet une administration professionnelle du nouvel YPF. Mais ce but exige non seulement des connaissances techniques, mais aussi une grande indépendance du *lobby* pétrolier. Si les entreprises privées font partie du directoire, augmentera le danger de répéter les vices du passé (l'endettement indu de la compagnie) ou de tomber dans les nouvelles erreurs (usage des ressources pour financer le trou d'importation). Il est évidemment important de définir comment la compagnie sera administrée et ENARSA offre un mauvais précédent immédiat. Il semble indispensable de doter YPF d'une régulation authentique sociale, populaire et des travailleurs.

Mais le plus grand problème réside en ce qui arrivera avec ce 70 % de l'activité pétrolière qui se développe actuellement en dehors d'YPF. Le gouvernement n'a pas défini quel type de modifications seront introduites, dans un secteur régi par des principes néolibéraux de libre disponibilité du brut de la part des concessionnaires.

La révision des contrats suscrits avec ces normes a récemment commencé et dans sa majorité il a affecté des puits marginaux. Le projet de loi courante n'éclaircit pas ce qui arrivera avec le cadre légal qui a habilité l'atomisation du secteur et la prolifération d'une grande variété d'accords lourds. Ici s'impose la récupération immédiate de l'attribution de l'Etat pour contrôler toute la commercialisation interne et externe, en fixant les conditions et les prix d'extraction et de traitement.

La propriété provinciale du sous-sol constitue un autre empêchement pour atteindre ce but. Elle maintient le pouvoir discrétionnaire des gouverneurs pour gérer une ressource de toute la nation. L'engagement d'une syndication commune établie avec les provinces pour la gestion d'YPF, ne s'étend pas sur le reste du secteur et ajourne seulement la nécessité de réintroduire la propriété nationale. Marginaliser les provinces non pétrolières de la nouvelle conduite d'YPF ne participe pas à cette recomposition.

Avec l'expropriation un nouveau chapitre de l'histoire pétrolière est ouvert. Il y a des conditions nationales et internationales très favorables pour reconstruire notre fondation énergétique, en avançant vers une entreprise totalement publique. Seul ce schéma permettra d'équilibrer les coûts d'extraction avec les prix requis pour le développement industriel. Ce type de gestion est indispensable pour diversifier la matrice énergétique, réduire la dépendance de l'hydrocarbure et éviter une plus grande détérioration de l'environnement.

La réussite de ces objectifs exige de toucher aux intérêts capitalistes que jusqu'à présent le gouvernement a protégés et d'adopter une attitude souveraine face aux pressions externes. La mobilisation populaire avec ses propres drapeaux est le grand instrument pour cette action.

Buenos Aires, 18 avril de 2012

- Professeur de l'UBA-CONICET et membre de l'EDI (Économistes de Gauche).

Traduit de l'espagnol pour [El Correo](#) par : Estelle et Carlos Debiasi.

[El Correo](#). Paris, le 19 avril 2012.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative](#)

[Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported.](#)

---

[1] Note de El Correo : [Une affaire de capitaux privés, pas un sujet pour les Espagnols](#)